8040H

AMIGA

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Messieurs,

Comme vous le savez, Commodore et les sociétés de son groupe développent des procédés, des techniques et des programmes de service après-vente, et des programmes d'entreprise, nouveaux dans le monde des ordinateurs et de l'informatique (ci-après "les Projets"). Nous avons compris qu'il est souhaité de part et d'autre que Commodore vous fournisse des informations et/ou matériels relatifs à ces projets pour permettre le développement, le soutien et la valorisation de votre entreprise. Toutefois le stade de développement de ces projets et le niveau des sommes investies et du temps passé pour développer les informations et le matériel que nous allons vous fournir, sont tels que ceux-ci doivent être considérés comme faisant partie des droits de propriété industrielle confidentielle de Commodore, ce qui nous oblige à avoir votre accord sur ce qui suit :

1) Vous n'extrairez, ne reproduirez ne divulguerez ni n'utiliserez dans d'autre but que l'intérêt de Commodore toutes informations ou tous matériels relatifs aux projets Commodore auxquels vous auriez accès du fait de vos relations avec Commodore sans l'autorisation préalable écrite de Commodore.

2) Vous limiterez l'accès auxdites informations et audit matériel à vos représentants et employés autorisés par Commodore et qui dovient y avoir accès pour vous fournir le développement, l'assistance et/ou la valorisation mentionnée ci-dessus. Vous informerez tous vos employés et agents qui auront accès à ces informations et matériels de l'obligation mise à votre charge aux termes des présentes et obtiendrez un engagement de leur part d'y souscrire. Vous serez responsable de tout manquement à ces obligations de vos employés et agents.

3) Vous n'accorderez en aucune façon un degré de sécurité ou de protection de ces informations et matériels qui serait inférieur à celui que vous accordez aux informations et matériels dont vous considérez qu'ils font partie de votre propriété industrielle confidentielle.

4) Les obligations de confidentialité qui précèdent resteront en vigueur après toute divulgation qui aurait été faite mais elles ne s'appliqueront pas à des informations qui (a) sont dans le domaine public ou y tombent ultérieurement sans qu'il y ait faute de votre part, (b) sont ou deviennent ultérieurement connus légalement de vous pour d'autre raisons que leur transmission par Commodore ou le non respect par un tiers d'un engagement de confidentialité, (c) peuvent être divulguées par autorisation écrite de Commodore.

5) Commodore conserve tous les droits de propriété industrielle, littéraire et artistique et tous les autres droits sur ces informations et matériels et à l'expiration de vos relations avec Commodore - ou plus tôt si Commodore le demande - vous retournerez au représentant désigné de Commodore toutes les copies des documents relatifs à cette information ainsi que tous le matériel en votre possession.

6) Aucune des disposition des présentes ne pourra s'interpréter comme une garantie de la qualité de la valeur ou de l'utilité desdites informations et matériels, ni comme une licence des droits à ces informations et matériels et aux inventions, découvertes, publications, programmes ou améliorations y relatifs, ni comme un engagement de fournir ou de continuer à fournir des informations et matériels spécifiques, ni comme un engagement de passer ultérieurement des contrats pour l'achat ou la fourniture de produits ou services.

7) Le présent contrat est conclu "intuitu personnae" et n'est pas cessible ; il contient l'intégralité des accords pour le sujet qu'il concerne et annule tous accords antérieurs y relatifs.

Les changements et modifications aux présentes ne pourront prendre effet que s'ils sont établis par écrit et signé. La non-exigence du strict respect d'une clause des présentes ne pourra s'analyser ou s'interpréter comme une renonciation au respect des autres dispositions (semblables ou non) et cette non-exigence ne pourra pas s'analyser comme un abandon définitif à se prévaloir du droit correspondant sauf si cela est expressément précisé par écrit.

8) En raison de l'importance des sommes investies par Commodore pour développer les informations et le matériel auxquels vous aurez accès de par les présentes, vous reconnaissez par les présentes et acceptez que toute divulgation ou utilisation non autorisée de ces informations et matériels causerait à Commodore d'importants dommages financiers.

En conséquence, vous vous engagez à indemniser Commodore d'un montant qui ne sera pas inférieur à U.S. $ 10.000,00 dans le cas où vous viendriez à manquer à l'une quelconque de vos obligations ou à l'un de vos engagements figurant aux présentes. Vous reconnaissez également que l'indemnisation ou le paiement visé ci-dessus ne privera en aucune façon Commodore de se faire indemniser de toute perte excédant U.S. $ 10.000,00 dont elle pourrait rapporter la preuve, ou d'obtenir toute autre réparation prévue par la loi.

9) Le présent Contrat est soumis dans toutes ses dispositions aux lois du Commonwealth de Pennsylvanie. Il est fait attribution de juridiction (ratione loci et ratione materiae) à la "United States District Court for the Eastern district of Pennsylvania" pour toute réclamation ou procédure déposée ou intentée contre COMMODORE relativement au présent Contrat ; COMMODORE pourra déterminer à son entière discrétion devant quel tribunal compétent elle souhaite déposer une réclamation ou engager une procédure en raison du présent Contrat. Les parties aux présentes acceptent sans réserve la présente clause d'attribution de juridiction.

10) La langue du présent contrat est l'anglais.

Si vous acceptez les dispositions qui précédent, vous voudrez bien dater et signer deux copies de cette lettre et retourner une copie signée à Commodore.

Lu et approuvé par :

Société : _____
Adresse : _____
Téléphone: _____
Nom : _____
Fonction : _____
Date : _____